

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1.341 du 7 décembre 1945,

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 décembre 1945

Numéro JO
n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro
31 décembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

le lieutenant Moréré a été remis dans les cadres à compter du 1er décembre 1945 et affecté à la commission de délimitation des frontières.